

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / La CNR et la Région ont signé, hier, une convention de partenariat

L'activité fluviale, nouvel Eldorado économique ?

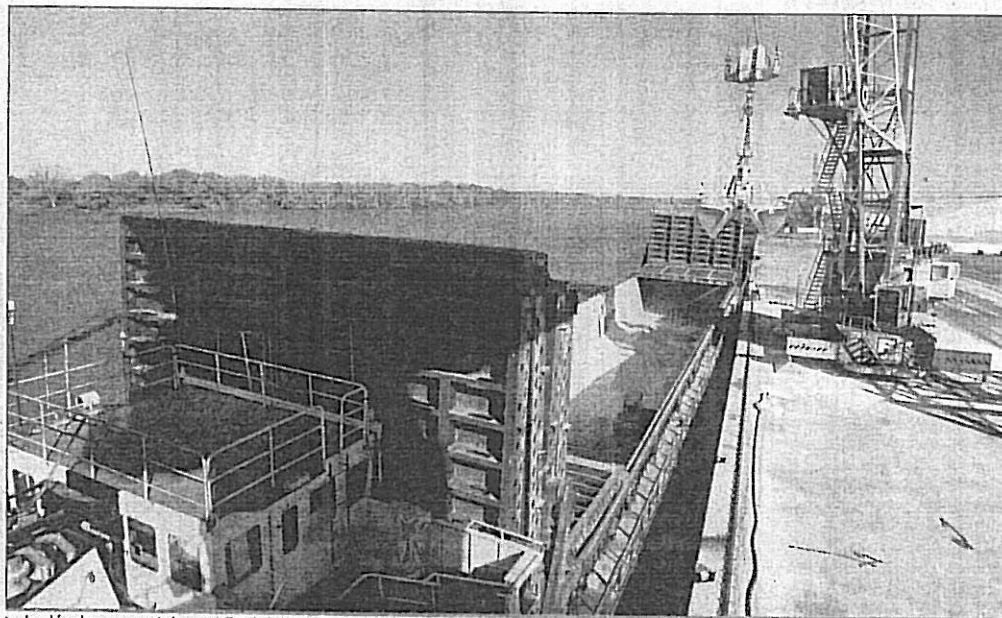
Par Christian Gravez
cgravez@laprovence-presse.fr

Il y aura un avant et un après printemps 2007. Le mercredi 21 mars, en effet, les régions du bassin du Rhône et l'État vont signer le contrat de projets interrégional Plan Rhône, à l'issue de longs mois de discussions.

Mais il y aura aussi un avant et un après 12 mars. Hier, en effet, en prélude à la signature du schéma global de développement durable du fleuve, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) a signé une convention de partenariat avec la région Paca. Ce rapprochement ancre la CNR dans le paysage local et la lie aux régions, dans une démarche d'aménagement durable du fleuve. "Ces conventions vont au-delà du cahier des charges", a dit Michel Margnes, PDG de la compagnie.

Quatre domaines d'actions

En marge du Plan Rhône et des missions d'intérêt général de la CNR, les deux enti-



Le développement du port fluvial d'Arles reste l'une des priorités du partenariat signé hier. Objectif: qu'il devienne une vraie locomotive économique pour le secteur.

PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH

ne vont pas manquer. En matière économique, Région et CNR vont financer notam-

tres d'ouvrages du fleuve. Elle a aussi réhabilité les Jardins du Lauzon, à Mondra-

LES CHIFFRES

510 000 € de travaux de réhabilitation des Jardins du Lauzon